

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 27 JUILLET 2023

Liste des délibérations

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à MARTIN Jean-Marie) RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre)

Était absent : CLAPPIER Pascal

Monsieur RETORNAZ André est désigné secrétaire de séance.

1. Délibération n°23-07-084 : Valorisation du Fort du Télégraphe : transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et remise d'ouvrage - Convention afférente avec la Communauté de communes Maurienne-Galibier (CCMG)

→ *approuvée à l'unanimité*

2. Délibération n°23-07-085 : Candidature de la Commune au label Famille Plus

→ *approuvée à l'unanimité*

3. Délibération n°23-07-086 : Approbation de la motion proposée par l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM) : pour une adaptation de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) aux territoires de Montagne.

→ *approuvée à l'unanimité*

4. Délibération n°23-07-087 : Micro-crèche des Aiglons : Convention de gestion provisoire avec les Petits Chaperons Rouges (LPCR)

→ *approuvée à l'unanimité*

5. Délibération n°23-07-088 : Budget principal 2023 - Décision modificative budgétaire N°2

→ *approuvée à l'unanimité*

6. Délibération n°23-07-089 : Construction de 29 logements locatifs par l'OPAC de la Savoie aux Clots: modalités de financement du réseau électrique afférent

→ *approuvée à l'unanimité*

7. Délibération n°23-07-090 : Construction, exploitation et entretien d'une centrale hydroélectrique sur le cours d'eau de la Valloirette : autorisation de défrichement afférente
→ *approuvée à l'unanimité*

8. Délibération n°23-07-091 : Travaux de restructuration du Centre culturel AEP : autorisation de signature des modifications (avenants) concernant les lots suivants : lot 2 démolition maçonnerie TP MANNO, lot 3 charpente couverture SAS LGO, lot 4 menuiseries extérieures DAF, lot 6 menuiseries intérieures DAF, lot 8b sols souples SAS APM, lot 11 plomberie chauffage ventilation BH ENERGIE
→ *approuvée à l'unanimité*

9. Délibération n°23-07-092 : Mise à jour du tableau des effectifs de la commune
→ *approuvée à l'unanimité*

Affichée et publiée le 31 juillet 2023.

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

